

VIVEZ L'EXPÉRIENCE

FICHE INFORMATION ET CONSEILS

Séjours autonomie en nature et activités à la journée

FICHE D'INFORMATION ET DE CONSEILS

Dans le cadre des séjours organisés, Les Sentiers d'Artémis informe les participants sur le contenu de ses activités : "Des déplacements à pied sur sentier balisé et hors sentier balisé" ; "Des arrêts destinés au temps de repas et pouvant avoir lieu sur et en dehors des chemins balisés" ; "Des arrêts destinés à des temps d'animation sous forme de discussion et de jeux collectif sur sentier balisé et/ou hors sentier balisé" ; "Des arrêts et des déplacements à pied afin de réaliser des ateliers de mise en pratique sur sentier balisé et/ou hors sentier balisé" ; "Des arrêts pour passer la nuit en bivouac sous un abri léger et/ou végétal et/ou sous roche, sur sentier balisé et/ou hors sentier balisé".

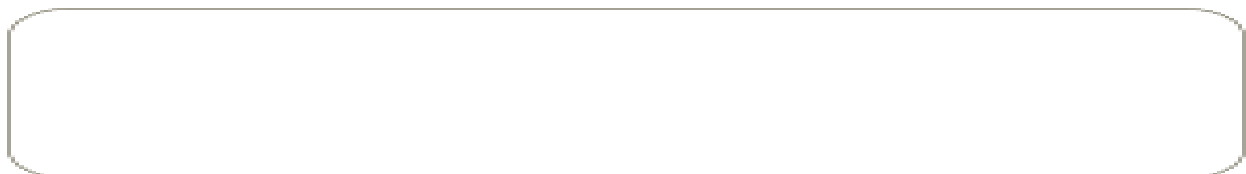
Les activités pratiquées sont : "La récupération d'eau issue d'un ruisseau/flaque/étang/pluie/neige ou glace fondue et nécessitant un traitement spécifique" ; "L'allumage, la fabrication d'outils et la préparation d'allume feu destinés à l'allumage de feux de bois" ; "L'utilisation d'outils coupants/perforants et brûlants tels des couteaux à lame fixe, des scies pliantes, des pelles, des pierres à feu, des briquets à gaz, dans la préparation du bivouac et du feu de bois" ; "Le déplacement en autonomie à l'aide d'outils à l'orientation tel qu'une boussole et à la navigation tel que des cartes IGN Top25" ; "L'organisation et le réglage de sac à dos ainsi que l'expérimentation d'équipements textiles adaptés aux activités de pleine nature" ; "L'observation d'éléments du paysage" ; "Le montage et démontage d'abri léger en milieu enneigé ou non et nécessitant un matériel spécifique tel que des toiles de tentes et/ou tarp, des bâches, des piquets en acier, des cordes et des mousquetons, des couvertures en laine et/ou des peaux de bêtes en cuir" ; "Des opérations de coupe d'éléments végétaux tels que du bois/des racines/des écorces et de tailles de pierres à l'aide des outils énoncés précédemment" ; "Des exercices de secourisme à partir d'élément de matériel tel que du duct-tape, des couvertures de survie et des matelas gonflables".

Malgré les moyens déployés pour réduire les risques d'accidents au maximum, Les Sentiers d'Artémis considère que certaines situations exposent les participants aux : "Entorses de la cheville, du genou, ou autres atteintes à l'appareil locomoteur du fait d'un terrain accidenté, glissant, enneigé, ou d'un faux pas" ; "Blessures diverses lors d'une chute, d'un impact, d'une collision, notamment en terrain escarpé ou accidenté" ; "Coupures dans l'utilisation des outils coupants ou de la présence d'objets tranchants sur le terrain notamment du fait de la négligence d'un autre participant et les conditions/les moyens de sécurité déployés par l'encadrement avant et pendant l'atelier" ; "Blessures aux yeux, notamment à cause de la végétation et/ou d'éclats de silex lors de taille de pierre et coupe/fente de bois" ; "Brûlures lors de des ateliers feux et/ou de l'utilisation de réchauds à bois/gaz/essence/alcool et/ou des liquides chauds, pouvant être aggravées par le port de vêtements en tissus synthétiques propres aux activités de plein air et qui peuvent brûler et/ou fondre et/ou coller à la peau".

Les activités se déroulant majoritairement en extérieur, les participants s'exposent ainsi aux risques liés à l'environnement : "Piqûres d'insectes : araignées, serpents type vipère, guêpes, abeilles, scorpions, scolopendres, moustiques, taons, tiques, pouvant transmettre des maladies graves dont la maladie de Lyme et diverses formes d'encéphalite virale" ; "L'exposition à la chaleur avec risque d'hyperthermie et à ses complications" ; "L'exposition au soleil, avec les risques de coup de soleil et des brûlures qui y sont inhérents" ; "L'exposition au froid, avec risque d'hypothermie et ses complications, gelures et autres" ; "La présence de parasites, protozoaires, bactéries, virus ou divers polluants chimiques dans l'eau, les animaux ou les végétaux récoltés et consommés sur le terrain, avec risque pathologique" ; "L'exposition au pollen, spores, moisissures et autres agents pathogènes ou allergènes présents sur le terrain".

Les séjours se déroulant en nature et pouvant avoir lieu quelle que soit la saison, les participants s'exposent également aux risques occasionnels tels qu'on peut les rencontrer en extérieur : "Foudre, chutes de grêle, tempêtes de neige avec impossibilité de circuler" ; "Chutes de branches, chutes d'arbres, chutes de pierres, feux de forêt ou d'herbes, glissements de terrain, et divers traumatismes occasionnés et pouvant nécessiter un matériel spécifique tel que des raquettes à neige, nécessitant d'adapter l'organisation du séjour et/ou l'itinéraire initialement prévu pour se déplacer".

Dans la continuité des moyens qu'elle déploie, la EURL - Les Sentiers d'Artémis vous encourage à bien prendre connaissance de cette fiche "d'informations et de conseils".



En signant ce document, vous reconnaissez avoir pris connaissance et acceptez les risques auxquels vous vous exposez. A ce titre, vous vous engagez à écouter et à respecter les consignes de sécurité qui vous seront adressées au cours du/des séjour(s) par le/les encadrant(s).

FAIT À : _____

LE : ____ / ____ / 2022

NOM PRÉNOM

SIGNATURE